

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie

1	Intitulé du module	Concepts, histoire et démarches de l'ergothérapie	2013-2014
	Code S.ER.SO.1110.F.13	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	
	Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire
			Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
2	Organisation		
	Crédits ECTS * 8 ECTS	Langue(s) <input checked="" type="checkbox"/> français	
3	Prérequis		
	<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre		
	Autres prérequis		
4	Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *		
	Compétences visées Ab2 Développer avec l'utilisateur un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités. Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'utilisateur et aménager l'environnement. Db2 Documenter les prestations ergothérapeutiques dans une optique d'assurance qualité et s'engager dans le développement de la qualité. Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usager-ère-s et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.		
	Buts Connaître et comprendre les concepts centraux et les principaux modèles de l'ergothérapie. Saisir les enjeux du développement historique et scientifique de la profession. Distinguer science de l'occupation et ergothérapie. Clarifier les buts de l'ergothérapie et les rôles professionnels. Se forger une représentation élaborée de la profession. Analyser le « faire » sous divers angles. Utiliser diverses formes d'analyses pour adapter les interventions. Connaître et comprendre les étapes de la démarche professionnelle et pouvoir l'utiliser dans des situations simples. Rendre compte de l'intervention.		

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie

1	Intitulé du module	Concepts, histoire et démarches de l'ergothérapie	2013-2014
5	Contenu et formes d'enseignement *		
	<p>Unité 1. Les concepts centraux, 4 ECTS (Sylvie Meyer) Unité 2. Les analyses du "faire", 2 ECTS (Sylvie Meyer, Magali Steffen) Unité 3. Les démarches professionnelles, 2 ECTS (Sylvie Meyer)</p>		
	<p>Modalités pédagogiques générales Cours ex cathedra, lecture, exercices</p>		
	<p>Unité 1. Titre Les concepts centraux 52 périodes</p> <p>1. Définitions de l'ergothérapie Les définitions WFOT et nationales. Les rôles des organisations professionnelles. Les buts de l'ergothérapie (la participation par l'engagement dans des occupations). Les clients comme individus, familles et communautés : difficultés occupationnelles associées à la santé, au développement, à des caractéristiques sociales. L'extension des domaines de pratique et les prestations des ergothérapeutes. Les rôles professionnels et les profils de compétence. Centration sur le client. Ethique et déontologie professionnelle.</p> <p>2. Le développement historique de la profession et de ses paradigmes. Les origines en santé mentale et en réadaptation. Définition du paradigme selon Kielhofner. L'Europe et l'Amérique. La médicalisation et l'approche biomédicale. L'approche occupationnelle contemporaine.</p> <p>3. Les concepts Occupation, activité et tâche ; performance ; habitude et routines. Les domaines de l'occupation et la participation (équilibre, transition, adaptation, restriction, déprivation, justice occupationnelle). Contexte, environnement, setting. La personne : fonctions, habiletés, volition et motivation. Les relations entre les concepts dans le cadre conceptuel du groupe terminologie de ENOTHE CCTE.</p> <p>4. Les preuves scientifiques Les preuves scientifiques, définition, origine, intérêts. La pratique fondée sur les preuves (EBP evidence-based practice), procédure, niveaux de preuves. Les divers éléments de la décision clinique et les limites de l'EBP.</p> <p>5. La science de l'occupation, théorie et modèles La science de l'occupation, ses objets et ses méthodes. La relation entre science de l'occupation et pratique de l'ergothérapie. La théorie, définition et fonction. Les modèles dans la théorie en ergothérapie, le développement des modèles. Des modèles génériques aux modèles de pratique, les contenus et les fonctions des modèles. L'emploi des modèles en pratique. Quelques exemples : occupational therapy practice Framework [OTPF], modèle canadien du rendement occupationnel et de la participation [MCRO-P], et les modèles écologiques [PEO].</p>		
	<p>Unité 2. Les analyses du "faire" 32 périodes Définition et fonctions de l'analyse et de la cartographie de l'occupation. Définition et fonctions de l'analyse de la tâche. Définition et fonctions de l'analyse de l'activité.</p>		
	<p>Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques Exercices d'analyse d'occupations, de tâches et d'activités. La présence est obligatoire.</p>		
	<p>Unité 3. Les démarches professionnelles 32 périodes</p> <p>1. Le processus de l'ergothérapie Le processus de résolution de problèmes. Le profil occupationnel et l'examen des performances. L'évaluation des problèmes et la position de la problématique. La définition des objectifs. Les moyens d'intervention : choix et programmation. La réalisation de l'intervention, ajustement et mesure des progrès. L'évaluation des résultats. La fin de l'intervention : le suivi et la documentation.</p> <p>2. Les moyens d'obtention de données Observation, entretiens et instruments de mesure. Les caractéristiques d'une observation en ergothérapie : voir et entendre, les objectifs et le contexte de l'observation, les indicateurs pertinents, la collecte de l'information, l'analyse et l'interprétation de l'information collectée. Les instruments de mesure : source, caractéristiques, population, objectifs, format, norme, sensibilité, validité et fidélité. L'analyse et l'interprétation des résultats obtenus à l'aide d'instruments de mesure.</p>		
6	Modalités d'évaluation et de validation *		
	<p>Buts de l'évaluation Vérifier l'acquisition des concepts et les savoir-faire méthodologiques enseignés.</p>		
	<p>Forme Examen oral individuel pour l'unité 1 et 3 en semaine 7. La note obtenue compte pour 5/8 de la note du module. Evaluation au fil du cours sur la base des exercices rendus pour l'unité 2 (2/8) et 3 (1/8). La note obtenue compte pour 3/8 de la note du module</p>		

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie

1	Intitulé du module	Concepts, histoire et démarches de l'ergothérapie	2013-2014
7	Modalités de remédiation *	7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *	
	<input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	
	Autres modalités de remédiation		
8	Remarques		
	<p>En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1e session. L'examen oral est refait en semaine 27. Les exercices sont complétés ou corrigés pour la semaine 7. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.</p>		
9	Bibliographie		
	<p>American Occupational Therapy Association. (2008). Occupational therapy framework : domain and concern (2nd ed.). <i>American Journal of Occupational Therapy</i>, 62(6), 625-683.</p> <p>Asher, I. (2007). <i>An annotated index of occupational therapy assessment tools</i>. Bethesda, MD : American Occupational Therapy Association.</p> <p>Association suisse des ergothérapeutes. (mai 2011). Code de déontologie [document électronique]. Récupéré de http://www.ergotherapie.ch le 15 avril 2012.</p> <p>Christiansen, C., Baum, C., & Bass-Haugen, J. (Eds.). (2005). <i>Occupational therapy performance, participation and well-being</i>. Thorofare, NJ : Slack.</p> <p>Crepeau, E.B., Cohn, E., & Boyt Schell, B. (Eds.). (2009). <i>Willard and Spacksman's occupational therapy</i> (11th ed.). Philadelphia, PA : Lippincott, Williams & Wilkins.</p> <p>Duncan, E. (2011). <i>Foundations for Practice in occupational therapy</i> (5th ed.). Edinburgh : Elsevier Churchill Livingstone.</p> <p>Kielhofner, G. (2009). <i>Conceptual foundations of occupational therapy</i> (4th ed.). Philadelphia, PA : F. A. Davis. Chapitre 4</p> <p>Mackenzie, L., & O'Toole, G. (2011). <i>Occupation analysis in practice</i>. Chichester : Wiley-Blackwell.</p> <p>Meyer, S. (2007). <i>Démarches et raisonnements en ergothérapie</i>. Lausanne : Haute école de travail social et de la santé.</p> <p>Meyer, S. (soumis). <i>De l'activité à la participation : un cadre conceptuel pour l'ergothérapie</i>. Bruxelles : De boeck</p> <p>Taylor, MC. (2007). <i>Evidence-based practice for occupational therapists</i> (2nd ed.). Oxford : Blackwell.</p> <p>Thomas, H. (2012). <i>Occupation-based activity analysis</i>. Thorofare, NJ : Slack.</p> <p>Townsend, E., & Polatajko, H. (2008). <i>Faciliter l'occupation, l'avancement d'une vision de l'ergothérapie en matière de santé, bien-être et justice à travers l'occupation</i>. Ottawa : Association canadienne des ergothérapeutes.</p> <p>World federation of occupational therapists. (up-dated 2011.08.30). Definitions of Occupational Therapy from Member Countries. Draft 8 [document électronique]. Récupéré de http://www.wfot le 20.09.2011.</p>		
10	Enseignants		
	Meyer Sylvie Steffen Magali		
	Nom du responsable de module * Sylvie MEYER		
	Descriptif validé le * 10.09.2013	Descriptif validé par * Sylvie MEYER	

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie

1 Intitulé du module		Anatomo-physiologie, neuropsychologie		2013-2014
Code S.ER.SO.1111.F.13	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent	Type de module <input type="checkbox"/> module principal <input checked="" type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
2 Organisation				
Crédits ECTS * 7 ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français			
3 Prérequis				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
Autres prérequis				
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *				
Compétences visées				
Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé dont l'activité est centrée sur le client et en tant que spécialiste de l'occupation et de la participation sociale.				
Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.				
Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.				
Fb1 Développer régulièrement ses savoirs et ses connaissances professionnelles et les intégrer dans sa pratique.				
Buts				
Connaître les principales structures des systèmes nerveux, sensoriel et locomoteur en terme de composition et de localisation.				
Comprendre l'organisation et le fonctionnement de chacun de ces systèmes, ainsi que leurs relations.				
Comprendre le principe de relation entre la structure et la fonction.				
Connaître l'organisation, le fonctionnement et le développement des principales fonctions cognitives.				
Comprendre les principaux dysfonctionnements des fonctions cognitives.				

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie

1	Intitulé du module	Anatomo-physiologie, neuropsychologie
---	---------------------------	--

2013-2014

5 Contenu et formes d'enseignement *

Unité 1. Les systèmes nerveux et sensoriels, 3 ECTS (J.-P. Hornung, E. Welker)

Unité 2. Le système locomoteur, 2 ECTS (M. Jaques)

Unité 3. Neuropsychologie, 2 ECTS (V. Beaud, C. Bindshaedler, C. Charpie Gambazza, C. Mayor Dubois)

Unité 1. Les systèmes nerveux et sensoriels

36 périodes

Les systèmes nerveux et sensoriels, en tant que systèmes de régulation et de communication de l'organisme, permettent d'appréhender le monde extérieur et intérieur, de l'analyser, de réagir et d'agir sur et au sein de celui-ci. Nos pensées, nos émotions et nos actions attestent son activité (Marieb, 2010). Cette unité d'enseignement aborde la composition, l'organisation et le fonctionnement de ces systèmes.

1. Fonction et organisation du système nerveux
2. Base cellulaire de la fonction nerveuse
 - 2.1 Potentiel membranaire, potentiel d'action
 - 2.2 Conduction et transmission nerveuse
 - 2.3 Intégration neuronale
 - 2.4 Régénérescence neuronale
3. Morphologie du système nerveux périphérique et central
 - 3.1 Nerfs rachidiens, plexus nerveux
 - 3.2 Moelle épinière et ses enveloppes
 - 3.3 Embryologie de l'encéphale
 - 3.4 Sous-divisions : tronc cérébral, diencephale, télencéphale
 - 3.5 Système ventriculaire et circulation du liquide céphalo-rachidien
 - 3.6 Nerfs crâniens
4. Système somatosensoriel
 - 4.1 Récepteurs sensoriels
 - 4.2 Dermatomes
 - 4.3 Voies ascendantes
 - 4.4 Aires corticales, somatotopie, intégration spatio-temporelle
5. Système moteur
 - 5.1 Motoneurones
 - 5.2 Arc réflexe
 - 5.3 Voie cortico-spinale
 - 5.4 Circuits extra-pyramidaux
6. Le système visuel, la vision. L'oeil et la rétine
7. Le système auditif, l'audition. L'oreille interne et l'équilibre
8. Le système tégumentaire. La peau et ses annexes, structures et fonctions

Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex cathedra

Lectures

Démonstration en salle de dissection

Les contenus de ce module s'appuient explicitement sur les connaissances de base acquise dans les cursus scolaires et académiques préalables.

Unité 2. Le système locomoteur

30 périodes

Dans cette unité seront abordés le membre supérieur, le membre inférieur, le tronc. Après un rappel des concepts facilitant la compréhension des structures locomotrices, chaque région sera analysée dans une approche essentiellement fonctionnelle et illustrée par des situations concrètes. Une telle approche nécessite la connaissance et la compréhension préalables des structures composant le système locomoteur.

1. Introduction
 - 1.1 L'orientation
 - 1.2 La terminologie locomotrice
 - 1.3 Les catégories de tissus du système locomoteur
 - 1.4 La typologie osseuse, articulaire et musculaire
2. Le membre supérieur
 - 2.1 Les rôles et fonctions
 - 2.2 L'épaule : les fonctions, l'organisation, les structures
 - 2.3 Le coude et l'avant-bras : les fonctions, l'organisation, les structures
 - 2.4 Le poignet : les fonctions, l'organisation, les structures
 - 2.5 La main et le pouce: les fonctions, l'organisation, les structures
3. Le membre inférieur
 - 3.1 Les rôles et fonctions
 - 3.2 Le bassin, la hanche : les fonctions, l'organisation, les structures
 - 3.3 Le genou : les fonctions, l'organisation, les structures
4. Le tronc et le rachis
 - 4.1 Les rôles et fonctions
 - 4.2 L'organisation, les structures
 - 4.3 L'unité disco-vertébrale

Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex cathedra

Expérimentations

Lectures

Démonstration sur pièce et en salle de dissection

Les contenus de ce module s'appuient explicitement sur les connaissances de base acquise dans les cursus scolaires et académiques préalables.

Unité 3. Neuropsychologie

24 périodes

Cette unité d'enseignement vise la compréhension de l'organisation, du développement et du fonctionnement des différentes dimensions cognitives de l'individu. Elle présente également quelques dysfonctionnements.

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie

1	Intitulé du module	Anatomo-physiologie, neuropsychologie	2013-2014
	<p>1. Définition et périmètre de la neuropsychologie 2. Les bases de l'examen neuropsychologique 3. La plasticité et la vulnérabilité cérébrale chez l'enfant 4. La parole et le langage 5. La mémoire : différents systèmes, substrat anatomique, perturbations et prise en charge 6. La mémoire chez l'enfant: développement normal, impact des déficits sur le développement intellectuel, langagier et des apprentissages 7. Les fonctions exécutives et la cognition sociale. Les dysfonctionnements préfrontaux 8. Les fonctions exécutives et l'attention chez l'enfant: développement normal et pathologique 9. L'héminégligence et les troubles attentionnels non latéralisés 10. Les troubles du développement : dysphasie, dyslexie, dyspraxie 11. Les agnosies 12. Les apraxies chez l'adulte</p> <p>Unité 3. Modalités pédagogiques spécifiques Cours ex cathedra Lectures</p>		
6	Modalités d'évaluation et de validation *		
	<p>Buts de l'évaluation Vérifier la connaissance des structures et la compréhension du fonctionnement des systèmes locomoteur et nerveux ainsi que des fonctions cognitives.</p> <p>Forme Examen écrit d&#8217;une durée de 3 heures 30 sous forme de questions à choix multiple et questions à réponse courte, en semaine 7.</p>		
7	Modalités de remédiation *	7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *	
	<input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	
	<p>Autres modalités de remédiation En première session, toute note inférieure à E (4) au module entraîne un Fx et une remédiation en semaine 27. La remédiation est un examen écrit portant sur la ou les partie-s échouée-s en première session. La note en remédiation est la combinaison de la note réussie de la première évaluation et de la note des parties remédiées. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.</p>		
8	Remarques		
9	Bibliographie		
	<p>Marieb, E. L. (2010). <i>Anatomie et physiologie humaine</i>. Paris : Pearson Schunke, M., Schulte, E., Schumacher, U., Voll, M. & Wuesker, K., (2006). <i>Atlas d'anatomie Prométhée, Anatomie générale et système locomoteur</i>. Paris: Maloine Dufour, M., Pillu, M. (2005). <i>Biomécanique fonctionnelle, Membres-Tête-Tronc</i>. Paris : Masson Seron, X., Van der Linden, M. (2000). <i>Traité de Neuropsychologie clinique</i>. Tomes 1 et 2. Marseille : Solal Botez-Marquard, T., Boller, F. (2005). <i>Neuropsychologie clinique et neurologie du comportement</i>. Montréal : Presses universitaires Chokron, S., Demonet, J.-F. (2010). <i>Approche neuropsychologique des troubles des apprentissages</i>. Marseille : Solal</p>		
10	Enseignants		
	Beaud Valérie Bindschaedler Orliange Claire Charpié Gambazza Christelle Hornung Jean-Pierre Jaques Michel Mayor Dubois Claire Welker Egbert		
	<p>Nom du responsable de module * Michel Jaques</p>		
	<p>Descriptif validé le * 10.09.2013</p>	<p>Descriptif validé par * Sylvie Meyer</p>	

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie

1 **Intitulé du module** **2013-2014**

**Développement de la personne :
perspectives biopsychosociale et
occupationnelle**

Code
S.ER.SO.1112.F.13

Type de formation *
 Bachelor Master MAS EMBA DAS CAS Autres

Niveau

- module de base
 module d'approfondissement
 module avancé
 module spécialisé

Caractéristique

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent

Type de module

- module principal
 module lié au module principal
 module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle

- module sur 1 semestre
 module sur 2 semestres
 semestre de printemps
 semestre d'automne
 Autres

2 **Organisation**

Crédits ECTS *
5 ECTS

Langues(s)
 français

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autre

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences visées

Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé dont l'activité est centrée sur le client et en tant que spécialiste de l'occupation et de la participation sociale.
Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.

Buts

Développer des connaissances relatives au développement de la personne.
Connaître les grandes étapes du développement biopsychosocial dans une perspective vie entière
Etre capable d'analyser les transitions occupationnelles aux divers âges de la vie

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie

1	Intitulé du module	2013-2014
----------	---------------------------	------------------

**Développement de la personne :
perspectives biopsychosociale et
occupationnelle**

5 Contenu et formes d'enseignement *

Unité 1. Le développement sensori-moteur chez l'enfant. 1 ECTS (E. Thommen Coletti)

Unité 2. Développement émotionnel, cognitif et social dans une perspective vie entière, 3 ECTS (M. Demurger, S. Guerry, N. Kühne, E. Thommen Coletti)

Unité 3. Intégration des contenus dans l'analyse des transitions occupationnelles. Les tâches développementales aux différents âges de la vie. 1 ECTS (M. Demurger, N. Kühne, E. Thommen Coletti)

Modalités pédagogiques générales

Les unités 1 et 2 sont abordés par des cours ex cathedra, l'unité 3 est un séminaire avec travail encadré.

Unité 1. Le développement sensori-moteur chez l'enfant.

12 périodes

Le cours présente les grandes étapes et mécanismes du développement sensori-moteur. Le développement de l'enfant présente une continuité avant et après la naissance. Le développement du système nerveux et des organes sensoriels et moteurs est analysé dans cette continuité avec les premières manifestations fonctionnelles jusqu'à leur maturité.

Le développement de la motricité est présenté de manière détaillée pour les aspects de la préhension, de la coordination bimanuelle et de la marche. Le développement de la conscience de soi complète cette partie.

Unité 2. Développement émotionnel, cognitif et social dans une perspective vie entière

36 périodes

L'approche biopsychosociale concernant la compréhension de l'être humain est centrale aujourd'hui. Le développement de la personne est ainsi considéré dans ces différentes facettes et dans l'interaction de l'homme avec son environnement. Les données sur le développement sont présentées de manière descriptive afin de fournir aux étudiants les éléments à observer pour comprendre une personne. L'articulation entre les domaines de fonctionnements est mise en oeuvre dans la troisième unité du module qui concerne l'intégration des contenus.

Les chapitres du cours portent sur le développement sociocognitif et sur le développement des régulations émotionnelles. La perspective vie entière permet d'articuler les contenus.

Les chapitres sont présentés ci-dessous.

Le développement socio-cognitif

Le début de langage (0 à 3 ans)

Le dessin

Les théories de l'esprit : penser la pensée d'autrui

Le développement cognitif (dès 6-7 ans)

La construction de l'espace

Le développement des relations sociales : les pairs, l'amitié

Le développement social et cognitif (dès 11-12 ans)

Les fonctions cognitives et le vieillissement

La régulation émotionnelle

Qu'est-ce qu'une émotion : aspect psychologique et physiologique

Les émotions chez l'enfant et les régulations

Processus de différenciation-attachement

La régulation des émotions pendant l'enfance

L'adolescence, aspects biopsychosociaux

Les tâches développementales à l'adolescence

L'âge adulte point de vue vie entière

Les transitions

Unité 3. Intégration des contenus dans l'analyse des transitions occupationnelles : les tâches développementales aux différents âges de la vie

16 périodes

6 thèmes de discussions et d'intégration

3.1 L'entrée dans la vie sociale vers 3 ans (intégrer motricité, cognitif social et émotionnel dans les occupations ludiques et sportives)

3.2 La transition vers l'école (intégrer social, émotionnel et cognitif dans les occupations scolaires et sociales)

3.3 L'adolescence et le passage à l'âge adulte (intégrer social émotionnel et cognitif dans les occupations socio-relationnelles, scolaires et professionnelles)

3.4 Les transitions liées aux événements intercurrents : maladie, migration, accident, travail (intégrer social, émotionnel dans les occupations professionnelles et familiales)

3.5 La transition vers la retraite et les changements des habitudes de vie (intégrer social, émotionnel et cognitif dans les occupations de loisirs et familiales)

3.6. La transition vers l'âge avancé et la dépendance (intégrer social, cognitif, émotionnel et moteur dans les occupations liées aux soins personnels, les occupations socio relationnelles et familiales)

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Buts de l'évaluation

L'étudiant-e a acquis les connaissances relatives au développement sensori-moteur, cognitif, affectif et social de l'enfant. Il, elle connaît les différentes étapes de la vie et leurs caractéristiques, ainsi que le vieillissement normal des fonctions mentales et affectives.

Forme

Les 4 crédits des unités 1 et 2 sont évalués par un examen de 4 heures portant sur le contenu des enseignements, qui contribue pour 4/5 à la note du module.

Les critères d'évaluations portent sur l'articulation des éléments théorique et l'exactitude des réponses.

Le crédit de la partie intégrative est obtenu par la participation aux ateliers et le rendu des travaux, qui contribue pour 1/5 à la note du module.

7 Modalités de remédiation *

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie

1	Intitulé du module	2013-2014
	Développement de la personne : perspectives biopsychosociale et occupationnelle	

8 Remarques
En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1e session. L'examen écrit est refait en semaine 27. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

9 Bibliographie

10 Enseignants
Démurger Magali
Guerry Sophie
Kühne Nicolas
Thommen Coletti Evelyne

Nom du responsable de module *
Evelyne THOMMEN COLETTI

Descriptif validé le *
05.09.2013

Descriptif validé par *
Sylvie MEYER

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie

1 Intitulé du module **Systeme de santé, droit et populations** **2013-2014**

Code S.ER.SO.1113.F.13	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent	Type de module <input type="checkbox"/> module principal <input checked="" type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * 5 ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français
---------------------------------	---

3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autre

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences visées
Ab2 : Développer avec l'usager un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités.
Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société
Eb1 : Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.
Eb4 : Prendre de manière appropriée la défense des usager-ère-s vulnérables et marginalisé-e-s pour leur permettre de participer socialement par divers engagements occupationnels.

Buts

Le module vise à donner aux étudiant-e-s une vision de l'environnement social et institutionnel dans lequel la population vit et dans lequel ils et elles seront amenées à travailler. Il leur permet d'envisager les caractéristiques des populations.
Les étudiant-e-s apprennent à connaître la structure du système de santé, ses acteurs les plus influents et la manière dont il est piloté. Ils et elles connaissent les caractéristiques principales de la LAMal. Ils et elles peuvent présenter les mécanismes qui président à la fixation des prix, notamment ceux des prestations fournies par l'ergothérapeute.
Les étudiant-e-s apprennent à nommer les enjeux principaux de la politique sanitaire, et en comprennent certaines controverses importantes. Ils et elles connaissent les principes et les objectifs de la nouvelle gestion publique et leur impact sur la politique de la santé.
Les étudiant-e-s apprennent à maîtriser les concepts clés de l'économie sanitaire. Ils et elles connaissent les principes du managed care et peuvent nommer les idées de base des modèles alternatifs.
Les étudiant-e-s connaissent les caractéristiques des populations adultes et âgées vivant en Suisse. Ils et elles sont conscient-e de l'impact des facteurs non-médicaux de la santé et comprennent la portée du tournant salutogénétique sur les politiques de prévention.

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie

1	Intitulé du module	Système de santé, droit et populations	2013-2014
5	Contenu et formes d'enseignement *		
	<p>Unité 1. Système de santé, santé des populations et politiques publiques, 3 ECTS (M. Schoderet, J.-L. Richard, M.-L. Délez, J.-M. Bonvin, J. Debons)</p> <p>Unité 2. Droit, 2 ECTS (C. Pauchard, K. Marin)</p> <p>Modalités pédagogiques générales Cours ex-cathedra.</p> <p>Unité 1. Système de santé, santé de population et politiques publiques 36 périodes 1. Déterminants sociaux de la santé et du recours aux soins (4p): la notion de santé dans une perspective sociologique; les déterminants sociaux de la santé; condition sociale et recours aux soins, styles de vie. 2. Le système de santé (4p): données de base, acteurs, structure, compétences et responsabilités, Financement (flux, coûts, part de l'AOS); La LAMal et ses révisions, les nouveautés de la LAMal; les révisions depuis son entrée en vigueur; la structure tarifaire dans la LAMal (Mme Martine Schoderet, Service financier-CHUV); Les DRG, les négociations tarifaires, principes et applications à des professions spécifiques de la santé. 3. Santé des populations (12p): Caractéristiques des populations adultes et âgées en Suisse; déterminants et descripteurs médicaux et non médicaux de la santé; observatoires de la santé en Suisse; introduction aux concepts de l'épidémiologie; 4. La politique sanitaire (4p): Les enjeux des politiques sociales : émergence des politiques sociales (fondements politiques, économiques et juridiques des politiques sociales) ; systèmes alternatifs (charité, bienveillance, paternalisme, etc.). 5. L'économie sanitaire (12p): 1) Introduction à l'économie de la santé: Les particularités du marché sanitaire; la notion de performance économique; les critères d'adéquation, d'efficacité et d'économicité dans la LAMal; La notion de coût; l'évaluation économique de la production des biens de santé (les analyses coûts-efficacité, coûts-utilité, coûts-bénéfice, la notion de Quality); la notion de qualité; 2) La réforme du système sanitaire: l'allocation des biens de santé (les modèles d'allocation: plan, régulation corporative, marché, les principes de la concurrence parfait), le managed care. 3) Perspectives: les économies "hétérodoxes": l'économie du care, l'économie servicielle.</p> <p>Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques Cours ex-cathedra</p> <p>Unité 2. Droit 1. Principes de base des assurances sociales et leur articulation. (16 périodes) Dans les domaines de la maladie, de l'accident et de l'invalidité : le cercle des personnes assurées, les prestations offertes et les règles de coordination. Les lois des assurances sociales (Assurance perte de gain maladie, LAA, AI) et leur articulation. Les législations sur le travail (CO, conventions collectives, loi sur le travail) et les liens entre travail salarié et assurances sociales. 3. Droit des personnes et de la curatelle. (12 périodes) Les notions de base du droit des personnes (jouissance et exercice des droits civils ; droits patrimoniaux/droits strictement personnels ; capacité de discernement ; autorités et mesures de protection de l'adulte) et leurs liens avec les droits fondamentaux et les droits des patient-e-s.</p> <p>Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques Cours ex-cathedra, exercices</p>		
6	Modalités d'évaluation et de validation *		
	<p>Buts de l'évaluation Vérifier que l'étudiant.e comprenne les mécanismes économiques et juridiques du système sanitaire, ainsi que l'approche populationnelle de la santé.</p> <p>Forme 1. Un examen oral d'économie de la santé d'une durée de 20 min en semaine 7. Modalité de passage: par groupes de 3 étudiant-e-s répondant aux questions qui leur sont soumises. 2. Un examen individuel oral de droit, durée 10 min.</p> <p>Chaque examen oral vaut pour la moitié de la note.</p>		
7	Modalités de remédiation *	7a	Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
	<input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)
	Autres modalités de remédiation		
8	Remarques		
	<p>En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1e session. L'examen oral de droit et d'économie de la santé sont refaits en semaine 27. La remédiation de droit est un examen oral individuel. Pour la remédiation en économie de la santé, l'examen est à refaire individuellement ou en groupe, selon que l'échec concerne un étudiant ou plus du même groupe. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.</p>		
9	Bibliographie		

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie

1	Intitulé du module	Système de santé, droit et populations	2013-2014
---	---------------------------	---	------------------

10 **Enseignants**
 Bonvin Jean-Michel
 Gobet Pierre
 Marin Katja
 Oppizzi Luca
 Pauchard Colette
 Richard Jean-Luc
 Schoderet Martine
 Vacataire

Nom du responsable de module *
 Luca Oppizzi

Descriptif validé le *
 12.09.2013

Descriptif validé par *
 Sylvie Meyer

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie

1 Intitulé du module Handicap 2013-2014

<p>Code S.ER.SO.1114.F.13</p> <p>Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres</p>
--	--	---	---

2 Organisation

<p>Crédits ECTS * 5 ECTS</p>	<p>Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français</p>
---	--

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences visées

Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé dont l'activité est centrée sur le client et en tant que spécialiste de l'occupation et de la participation sociale.

Ab2 Développer avec l'usager un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités.

Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société

Bb1 Etablir une relation thérapeutique centrée sur le client et s'engager avec respect dans des échanges productifs.

Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.

Eb4 Prendre de manière appropriée la défense des usager-ère-s vulnérables et marginalisé-e-s pour leur permettre de participer socialement par divers engagements occupationnels.

Buts

Comprendre la notion de handicap, ses représentations sociales et son évolution historique.

Comprendre la participation sociale des personnes handicapées.

Connaître la CIF et le PPH, leur origine théorique, les outils qui en découlent, et leur utilisation.

Appréhender l'accessibilité de l'environnement et la représentation mentale de l'espace (intérieur ou extérieur).

Connaître la législation en lien avec la non-discrimination des personnes handicapées et la construction adaptée.

Comprendre l'approche centrée sur le client avec les personnes handicapées et connaître les concepts d'auto-détermination, d'empowerment et d'advocacy.

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie

1	Intitulé du module	Handicap	2013-2014
5	<p>Contenu et formes d'enseignement *</p> <p>Unité 1. Sensibilisation à la notion de handicap (1 ECTS) (I. Margot-Cattin, M. Steffen, S. Kessler) Unité 2. Conceptualisation du handicap (2 ECTS) (I. Margot-Cattin, P. Margot-Cattin, M. Steffen) Unité 3. Perspective légale du handicap (1 ECTS) (V. Gaspoz, A.-C. Reymond) Unité 4. Accessibilité (1 ECTS) (V. Gaspoz, I. Margot-Cattin, M. Steffen)</p> <p>Modalités pédagogiques générales Cours ex-cathedra Atelier de simulation Exercices Vidéos Lectures Le module est piloté depuis cyberlearn.</p> <p>Unité 1. Sensibilisation à la notion de handicap (1 ECTS) 16 périodes Journée en fauteuil roulant et débriefing (2 périodes). Atelier Simulations 1, 2 et 3, travail sur les représentations sociales (6 périodes). La sexualité des personnes handicapées (8 périodes).</p> <p>Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques Atelier de simulation Debriefing Carte mentale Cours ex-cathedra Video Présence obligatoire</p> <p>Unité 2. Conceptualisation du handicap (2 ECTS) 32 périodes Historique des représentations sociales du handicap (4 périodes). Les théories de base du handicap qui expliquent les représentations sociales, issues des disability studies (Murphy, Sticker, Gardou, l'école de Leeds, Shakespeare, OMS, etc.) (8 périodes). Situation de handicap expliquée par le PPH ou la CIF, avec la participation sociale et l'influence de l'environnement. Présentation du PPH et de la CIF, les outils MAHVIE et MQE, la check-list de la CIF. Participation sociale sous l'angle de personnes handicapées. (12 périodes). Auto-détermination construit à travers le droit et repris sous l'angle de la compréhension du handicap. Empowerment, advocacy et pratique centrée sur le client, MCRO (6 périodes).</p> <p>Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques Cours ex-cathedra Lectures Exercices Ateliers et mise en pratique</p> <p>Unité 3 : Perspective légale du handicap (1 ECTS) 12 périodes Construction légale de l'auto-détermination (entrée par le droit des patients), Convention des Nations Unies. Positions OMS et WFOT. Situation en Suisse et conséquences pour les personnes handicapées. Statistiques (4 périodes). Constitution suisse et handicap. Une introduction à la LHand et ses conséquences sur la société, la discrimination et les représentations sociales (4 périodes). Contribution d'assistance, conséquences et impacts sur la participation sociale des personnes handicapées en Suisse (4 périodes).</p> <p>Unité 3. Modalités pédagogiques spécifiques Cours ex-cathedra Témoignages</p> <p>Unité 4 : Accessibilité (1 ECTS) 16 périodes Construction adaptée, notion de proportionnalité d'un point de vue légal, les différentes lois cantonales régissant la construction adaptée (4 périodes). Impact de la notion de proportionnalité sur l'accessibilité actuelle de notre environnement, normes SIA 500, notion de coût-bénéfice dans la construction adaptée (4 périodes). Accessibilité et usability, design universel, espace cognitif, psychologie de l'espace (8 périodes).</p> <p>Unité 4. Modalités pédagogiques spécifiques Cours ex-cathedra Exercices</p>		
6	<p>Modalités d'évaluation et de validation *</p> <p>Buts de l'évaluation Vérifier la compréhension des thématiques abordées dans le module.</p> <p>Forme L'unité 1 Sensibilisation à la notion de handicap est évaluée au fil du module par différentes activités à réaliser sur cyberlearn, la note de l'UE compte pour 1/5 de la note du module. Les trois autres UE sont évaluées en semaine 7 par un examen écrit de 2 heures. Les points sont attribués au pro-rata du nombre de crédits par UE. La note de l'examen écrit compte pour 4/5 de la note du module.</p>		
7	<p>Modalités de remédiation *</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation</p>	7a	<p>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</p> <p><input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation</p>

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie

1	Intitulé du module	Handicap	2013-2014
---	---------------------------	-----------------	------------------

Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. La remédiation est un examen écrit en semaine 27 portant sur la partie échouée en première session. La note en remédiation est la combinaison de la note réussie de la première évaluation et de la seconde. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

8	Remarques
---	------------------

9	Bibliographie
---	----------------------

Hammel, K. W. (2006). Perspectives on Disability and rehabilitation : contesting assumptions; challenging practice. London : Elsevier, Churchill Livingstone.

Borioli, J., & Laub, R. (2007). Handicap : de la différence à la singularité. Enjeux au quotidien. Médecine & Hygiène.

Jollien, A. (2002). Le métier d'homme. Paris : Seuil.

10	Enseignants
----	--------------------

Gaspoz Véronique

Kessler Sébastien

Margot Cattin Isabel

Margot-Cattin Pierre

Reymond Anne-Catherine

Steffen Magali

Nom du responsable de module *

Isabel Margot-Cattin

Descriptif validé le *
05.09.2013

Descriptif validé par *
Sylvie Meyer

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie

1 Intitulé du module 2013-2014 **Pathologies physiques et psychiques**

Code S.ER.SO.1215.F.13	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * 10 ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français
----------------------------------	---

3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autre

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences visées

Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé.
Ab3 Evaluer les performances à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus des sciences de référence.
Eb1 Identifier les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie.

Buts

Connaître et comprendre les principales atteintes (maladies, troubles du développement, dysfonctionnements, traumatismes) qui affectent le corps et le psychisme et qui peuvent avoir un effet sur les habiletés, les performances occupationnelles et la participation sociale.
Connaître et comprendre, dans leurs aspects essentiels, la définition (CIM-DSM), l'étiologie, la prévalence, la symptomatologie, le pronostic et les principes d'évaluation des principales atteintes physiques et psychiques rencontrées dans la pratique de l'ergothérapie.

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie

1	Intitulé du module	Pathologies physiques et psychiques	2013-2014
5	<p>Contenu et formes d'enseignement * Pathologies physiques (5 ECTS):</p> <p>Unité 1. Pathologies du système nerveux et malformations congénitales, 3 ECTS (K. Diserens, C. Newman, M. Cevey Macherel). Unité 2. Pathologies du système locomoteur, 2 ECTS (F. Chevalley, S. Revaz). Unité 3. Pathologies psychiatriques, 3 ECTS (J. Thonney et coll., N. Kühne). Unité 4. Pathologies neurodéveloppementales, 2 ECTS (E. Thommen, C. Mayor-Dubois, M-L. Kaiser, S. Ray-Kaeser).</p> <p>Modalités pédagogiques générales - 128 périodes Cours ex-cathedra, exercices, lectures.</p> <p>Unité 1. Pathologies du système nerveux et malformations congénitales (CIM-10) Atteintes de la motricité et de la sensibilité Maladies de l'appareil circulatoire Maladies démyélinisantes Syndromes extra-pyramidaux et troubles de la motricité Epilepsie; Pathologies vertébro-médullaires Affections dégénératives Affections des nerfs.</p> <p>Paralysies cérébrales infantiles et troubles associés Lésions traumatiques du SNC Autre affection du SNC Affections musculaires et neuromusculaires Malformations congénitales et chromosomiques Malformations congénitales de l'oeil.</p> <p>Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques 36 périodes Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées.</p> <p>Unité 2. Pathologies du système locomoteur (CIM-10) Lésions traumatiques Amputations et prothésisation Malformations congénitales du système ostéo-articulaire Arthropathies Rhumatismes Atteintes dégénératives (arthrose) Atteintes inflammatoire (arthrite) Pathologies abarticulaires Pathologies osseuses La douleur en rhumatologie.</p> <p>Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques 24 périodes Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées.</p> <p>Unité 3. Pathologies psychiatriques (DSM-5) Troubles du spectre de la schizophrénie et autres troubles psychotiques Troubles bipolaires et troubles dépressifs Troubles anxieux et troubles obsessionnels-compulsifs et associés Troubles relatifs au trauma et stress et conduites suicidaires Troubles de la personnalité Troubles liés à des substances et addictifs Troubles alimentaires Troubles des conduites Troubles neurocognitifs légers et majeurs de la personne âgée, troubles démentiels.</p> <p>Unité 3. Modalités pédagogiques spécifiques 36 périodes Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées.</p> <p>Unité 4. Pathologies neurodéveloppementales (DSM-5) Déficience intellectuelle Trouble du spectre de l'autisme Trouble du déficit de l'attention/hyperactivité Trouble spécifique d'apprentissage : avec déficit en mathématiques Troubles moteurs : Troubles de l'acquisition de la coordination Autres troubles neurodéveloppementaux spécifiques ou non.</p> <p>Unité 4. Modalités pédagogiques spécifiques 32 périodes Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées.</p>		

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie

1 **Intitulé du module** **Pathologies physiques et psychiques** **2013-2014**

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

But de l'évaluation

Vérifier l'acquisition des connaissances sur les pathologies physiques et psychiques.

Forme générale

Deux examens écrits de 3 heures, de type questions à choix multiples ou questions à développement.

La note finale du module est calculée proportionnellement à la durée des différentes unités d'enseignement faisant l'objet d'une évaluation:

Unité 1. Pathologies du système nerveux et malformations congénitales : 3/10.

Unité 2. Pathologies du système locomoteur: 2/10.

Unité 3. Pathologies psychiatriques : 3/10.

Unité 4. Troubles neurodéveloppementaux: 2/10.

Toutes les unités sont évaluées au 1/4 de point et le module au 1/2 point.

Unités 1 et 2 - Pathologies physiques

Buts et critères: Vérifier l'acquisition des connaissances. Exactitude et précision des réponses.

Unités 1 et 2 - Modalités spécifiques d'évaluation

Examen écrit. Semaine 27

Unités 3 et 4 - Pathologies psychiques

Buts et critères: Vérifier l'acquisition des connaissances. Exactitude et précision des réponses.

Unités 3 et 4 - Modalités spécifiques d'évaluation

Examen écrit. Semaine 27.

7 **Modalités de remédiation ***

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Remédiation possible des unités échouées par examen écrit en semaine 37.

8 **Remarques**

9 **Bibliographie**

CIM-10 : <http://taurus.unine.ch/icd10?term>

DSM-5: *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders 5th Ed.* (2013). Arlington VA: American Psychiatric Pub.

Neurologie :

Perkin, D., G. (2002). *Neurologie: manuel et atlas*. Bruxelles: De Boeck

Orthopédie/traumatologie :

Rüfenacht, M. (Ed.). (2004). *Chirurgie orthopédique et traumatologie ostéo-articulaire: de l'adulte à l'enfant*. Genève: Médecine & Hygiène

Rhumatologie : www.lecofer.org/index.php?rub=2cycle&ssrub=semiologie

Psychiatrie :

Lalonde, P., Aubut, J. & . Grunberg, F. (1999). *Psychiatrie clinique: une approche Bio-psycho-sociale: Tome I: Introduction et syndromes cliniques*. Montréal : Gaetan Morin Editeur

Lalonde, P., Aubut, J. & . Grunberg, F. (2001). *Psychiatrie clinique: une approche Bio-psycho-sociale: Tome II: Spécialités, traitements, sciences fondamentales et sujets d'intérêt*. Montréal : Gaetan Morin Editeur

Troubles du développement :

Geuze, R.-H. (2005). *Le trouble de l'acquisition de la coordination: évaluation et rééducation de la maladresse chez l'enfant*. Marseille : Solal.

Lussier, F., & Flessas, J. (2009). *Neuropsychologie de l'enfant: troubles développementaux et de l'apprentissage*. Paris : Dunod.

10 **Enseignants**

Cevey-Macherel Manon

Chevalley François

Diserens Karin

Herrera Helena

Holzer Laurent

Kaiser Marie-Laure

Kardous Ghazi

Kolly Stéphane

Kühne Nicolas

Mayor Dubois Claire

Newman Christopher

Ray-Kaeser Sylvie

Revaz Sylvie

Rougemont-Bücking Ansgar

Thommen Coletti Evelynne

Thonney Jacques

Nom du responsable de module *

Sylvie RAY-KAESER

Descriptif validé le *

12.09.2013

Descriptif validé par *

Sylvie MEYER

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie

1 Intitulé du module		Performances dans les AVQ et les habiletés physiques		2013-2014
Code S.ER.SO.1216.F.13	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
2 Organisation				
Crédits ECTS * 10 ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français			
3 Prérequis				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
Autres prérequis				
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *				
Compétences visées				
Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé dont l'activité est centrée sur le client et en tant que spécialiste de l'occupation et de la participation sociale.				
Ab2 Développer avec l'usager un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités. Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société.				
Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.				
Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'usager et aménager l'environnement.				
Bb2 S'exprimer de manière claire et compréhensible et adapter ses techniques de communication aux besoins des clients.				
Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usager-ère-s et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.				
Buts:				
Distinguer différentes approches notamment celles de rééducation (remédiation), de maintien, de compensation (adaptation/réadaptation) et de prévention.				
Appliquer les concepts de la biomécanique à l'analyse de postures et de mouvements de la vie quotidienne.				
Expliquer les différentes modalités d'intervention pour la prévention et le traitement des escarres.				
Sélectionner et adapter un fauteuil roulant et des aides à la posture, permettre l'apprentissage de leur utilisation.				
Appréhender les difficultés dans les AVQ et les AIVQ des personnes en présence de différentes déficiences (essentiellement motrices, sensitives, sensorielles, douleur, fatigue ou de tolérance à l'effort limitée associées ou non à des déficiences cognitives).				
Expliquer les procédures d'évaluation des principales AVQ et AIVQ.				
Choisir des instruments de mesure valides des performances.				
Décrire les différentes caractéristiques (principes et techniques) des modèles de pratiques en neuroéducation/neuroadaptation et du cadre de référence biomécanique.				
Proposer des interventions adaptées de rééducation (remédiation), de maintien, d'adaptation et de prévention adaptées à des situations vécues par des personnes qui présentent différentes déficiences (essentiellement motrices, sensitives, sensorielles, douleur, fatigue ou de tolérance à l'effort limitée associées ou non à des déficiences cognitives).				

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie

1	Intitulé du module	Performances dans les AVQ et les habiletés physiques	2013-2014
5	Contenu et formes d'enseignement *		
	<p>Unité 1. Approches et modèles d'intervention, 1 ECTS (M. Bertrand Leiser, M. Jaques) Unité 2. Posture, mouvement et déplacement, 3 ECTS (M. Bertrand, F. Chiren, C. Genet, M. Jacques, N. Perret) Unité 3. Activités de la vie quotidienne (AVQ) et activités instrumentales de la vie quotidienne (AIVQ), 2 ECTS (M. Bertrand Leiser, C. Genet, A.-D. Lalande) Unité 4. Interventions auprès de populations spécifiques, 4 ECTS (C. Allemann, M.-P. Assimacopoulos, M. Bertrand Leiser, M.-P. Christiaen, J. Corpataux, V. Ducommun, F. Francescotti-Paquier, M. Monin, D. Nicolet, M. Steffen)</p> <p>Modalités pédagogiques générales: 150 périodes Cours ex-cathedra, lectures, exercices, expérimentations.</p> <p>Unité 1. Approches et modèles d'intervention Approches d'intervention (2) Aides techniques (2) Apprentissage moteur (4) Cadre de référence biomécanique (2) Modèles de pratiques en neurologie (4)</p> <p>Unité 1 - Modalités pédagogiques spécifiques 14 périodes Cours ex-cathedra. Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.</p> <p>Unité 2 - Posture, mouvement et déplacement Éléments de biomécanique (2) Posture et mouvement: généralités (2), observation (2), position assise (4) Équilibre: Définition (2), observation (2), instruments de mesure (4). Marche: Cycle de marche (1), observation (1), aides techniques à la marche (4). Transferts: Utilisation d'aides techniques aux transferts (4), analyses de situations de manutention (8). Positionnement: Positionnement adapté (4), prévention des escarres (4). Fauteuil roulant: Sens et fonctions du FR, processus d'attribution, composants, aspects fonctionnels (10).</p> <p>Unité 2 - Modalités pédagogiques spécifiques 52 périodes Cours ex-cathedra, lectures, exercices, expérimentations. Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.</p> <p>Unité 3 - Activités de la vie quotidienne (AVQ) et activités instrumentales de la vie quotidienne (AIVQ) AVQ et AIVQ: Evaluation des performances, Aménagement/adaptation de la tâche et de l'environnement, Apprentissage, Analyses de situations d'AVQ et d'AIVQ. Nouvelles technologies de l'information et de communication (NTIC): Evaluation des performances, Technologies existantes et d'adaptation de matériel, de tâche et d'environnement, Analyses de situations d'utilisation des NTIC.</p> <p>Unité 3 - Modalités pédagogiques spécifiques - 32 périodes Cours ex-cathedra, lectures, exercices, expérimentations. Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.</p> <p>Unité 4 - Interventions auprès de populations spécifiques Pratique auprès de personnes ayant eu un AVC: Phases / Itinéraire clinique, incapacités, instruments de mesure et interventions (6). Pratique auprès de personnes ayant eu un TCC: Incapacités, instruments de mesure et interventions (2). Pratique auprès de personnes ayant la maladie de Parkinson: Incapacités, instruments de mesure et interventions (4). Pratique auprès de personnes ayant la sclérose en plaques et auprès de personnes ayant la sclérose amyotrophique: Incapacités, instruments de mesure et interventions (2). Pratique auprès de personnes avec des affections des membres inférieurs (Fracture MI, prothèse MI, amputation): Incapacités, instruments de mesure et interventions (4). Pratique auprès de personnes qui chutent (4). Pratique auprès de personnes avec des problématiques rachidiennes et auprès de personnes ayant la fibromyalgie: prévention, incapacités, instruments de mesure et interventions (4). Pratique auprès de personnes sourdes et malentendantes: sensibilisation, dépistage, communication (général, langage des signes, langage parlé complété, lecture labiale), aides techniques, adaptation de l'environnement (12). Pratique auprès de personnes aveugles et malvoyantes: sensibilisation, dépistage, accompagnement, aides techniques, adaptation de l'environnement (12).</p> <p>Unité 4 - Modalités pédagogiques spécifiques 50 périodes Cours ex-cathedra, lectures, exercices, expérimentations. Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.</p>		
6	Modalités d'évaluation et de validation *		
	<p>Buts de l'évaluation Vérifier la compréhension des concepts, modèles et procédures vus en cours. Vérifier la capacité à énoncer les caractéristiques spécifiques des démarches d'intervention et à en proposer pour des personnes qui présentent des incapacités et des limitations de participation dans les AVQ et AIVQ liées à des déficits moteurs, sensitifs ou sensoriels ou encore à une tolérance à l'effort limitée et qui peuvent présenter aussi des troubles cognitifs associés.</p> <p>Forme Unités 1 et une partie de l'unité 4 (sauf partie sur la pratique auprès de personnes sourdes et malentendantes) : Examen écrit individuel d'une durée de 3h30 en semaine 27. La note obtenue compte pour 4/10 de la note du module. Unité 2: Examen oral individuel de 10 minutes en semaine 27. La note obtenue compte pour 3/10 de la note du module. Unité 3 : Evaluation au fil des cours sur la base des exercices présentés et rendus. La note obtenue compte pour 2/10 de la note du module. Unité 4 Dossier pour la partie sur la pratique auprès de personnes sourdes et malentendantes : Dossier à rendre à la semaine 27. La note obtenue compte pour 1/10 de la note du module</p>		

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie

1 **Intitulé du module** **Performances dans les AVQ et les habiletés physiques** **2013-2014**

7 **Modalités de remédiation ***

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 **Remarques**

En première session, toute note inférieure à E au module (4.0) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1e session. Les examens écrits et oraux sont refaits en semaine 37. La modalité de remédiation de la partie sur la pratique auprès des personnes sourdes et malentendantes est un examen oral de 15 minutes en semaine 37. Les exercices sont complétés ou corrigés pour la semaine 37. En remédiation, toute note inférieure à 4.0 entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4.0 en première session entraîne un F, l'échec du module répété, et l'arrêt de la formation.

9 **Bibliographie**

Référence principale:
McHugh Pendleton H., & Schultz-Krohn W. (Eds), (2013). *Pedretti's occupational therapy: practice skills for physical dysfunction*, St. Louis: Mosby Elsevier.
Autres références:
Armstrong W., Borg J., Krizack M., Lindsley A., Mines K., Pearlman J., Reisinger K., & Sheldon S. (2008). *Guide pour les services de fauteuils roulants manuels dans les régions à faibles revenus*. Genève: Organisation Mondiale de la Santé. Récupéré de:
http://whqlibdoc.who.int/publications/2008/9789242547481_fre.pdf
Boyantov B. (2009). *Manuel pratique de mobilisation: Comment éviter les lombalgies ?* Paris: Masson.
Dotte P. (2009). *Méthode de manutention des malades: Ergomotricité dans le domaine du soin*. Paris: Maloine.
Engström B. (2009). *L’assise ergonomique*. Grenoble: Format Edition.
Jaques M. & Chantraine, A. (2013, à paraître). Le fauteuil roulant. In A. Chantraine (Ed), *Rééducation neurologique* (pp.). Paris: Edition Arnette.
Ravaud J.-F., Lofaso F., & Lepoutre, F. X. (Eds). (2008). *Le fauteuil roulant*. Actes des 21e entretiens de la Fondation Garches. Paris: Frison Roche.
Valdenaire R. & Yi D. (2010). *Manutention de personnes et ergonomie: Techniques classées par degrés d'autonomie du patient*. Paris: Estem.

10 **Enseignants**

Allemann Caroline
Assimacopoulos Marie-Pierre
Bertrand Leiser Martine
Chiren Florence
Christiaen-Colmez Marie-Paule
Collet-Poffet Francine
Corpataux Justine
Ducommun Vincent
Francescotti-Paquier Frédérique
Genet Catherine
Jaques Michel
Lalande Ange-David
Monin Michelle
Nicolet Daniel
Perret Nicolas
Steffen Magali
Vacataire2

Nom du responsable de module *
Catherine Genet

Descriptif validé le *
21.01.2014

Descriptif validé par *
Sylvie MEYER

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie

1 Intitulé du module		Habilités sociales et éducatives		2013-2014
Code S.ER.SO.1217.F.13	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
2 Organisation				
Crédits ECTS * 6 ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français			
3 Prérequis				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
Autres prérequis				
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *				
Compétences visées				
Bb1 Etablir une relation thérapeutique centrée sur le client et s'engager avec respect dans des échanges productifs.				
Bb2 S'exprimer de manière claire et compréhensible et adapter ses techniques de communication aux besoins des clients.				
Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.				
Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usager-ère-s et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.				
Fb3 Transmettre son savoir spécifique aux usager-ère-s, à l'équipe ou à d'autres personnes concernées.				
Buts				
Apprendre à faire le choix raisonné de stratégies communicationnelles en fonction de la situation et du style relationnel de l'utilisateur				
Comprendre les mécanismes interactifs conduisant à la résistance et apprendre les bases théoriques et pratiques de l'approche motivationnelle.				
Apprendre à faciliter des groupes d'utilisateurs en intégrant les démarches réflexives, expérientielles et la construction de scénarios d'activités.				
Utiliser les techniques et outils de communication, de la relation individuelle, et des relations groupales.				
Comprendre l'intérêt des théories de l'apprentissage pour choisir l'approche pédagogique la plus pertinente à mettre en place avec l'utilisateur lors des séances en ergothérapie.				
Connaître des outils spécifiques d'éducation du patient et réaliser une démarche éducative avec les outils pédagogiques appropriés.				

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie

1	Intitulé du module	Habiletés sociales et éducatives	2013-2014
5	Contenu et formes d'enseignement *		
	<p>Unité 1. Habiletés en communication, 2 ECTS (O. Froger, F.-M. Scherrer) Unité 2. Facilitation et dynamique de groupe, 2 ECTS (F. Dambach) Unité 3. Education du patient, 2 ECTS (M. Monin)</p> <p>Modalités pédagogiques générales Cours ex-cathedra (comprenant des ressources variées, dont multimédia) Exercices, jeu de rôle et simulation Vidéos Etudes dirigées, lectures</p> <p>Unité 1. Habiletés en communication Fondement de l'entretien motivationnel, Processus de l'entretien motivationnel, Attitudes du thérapeute pour favoriser le changement chez le patient, Techniques pour mener un entretien dans une relation professionnelle.</p> <p>Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques Cours ex-cathedra; exercices de simulation; lectures</p> <p>Unité 2. Facilitation et dynamique de groupe Définition des différents types de groupe, Leadership, Outils d'animation de groupe, Les réseaux de communication, Communication d'influence dans les groupes, Les prises de décision.</p> <p>Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques Cours ex-cathedra, discussion, vidéo, atelier de construction d'activité groupale (par sous-groupes).</p> <p>Unité 3. Education du patient a) Pédagogie-Education (12 périodes) Les théories d'apprentissages Les différents styles d'apprentissage, La typologie de Kolb, Les différentes relations thérapeutiques (relation d'apprentissage, pédagogique et didactique). b) Education thérapeutique du patient (16 périodes) Fondement de l'éducation thérapeutique du patient, Processus et démarche de l'éducation thérapeutique du patient, La démarche éducative.</p> <p>Unité 3. Modalités pédagogiques spécifiques Cours ex-cathedra; exercices en groupe; expérimentation.</p>		
6	Modalités d'évaluation et de validation *		
	Buts de l'évaluation		
	Vérifier que les étudiants soient capables d'appliquer les techniques de communication, groupales éducatives et pédagogiques enseignées.		
	<p>Unité 1. Habiletés en communication (2 ECTS) Examen oral permettant de mettre en évidence les éléments importants pour organiser un entretien avec un patient présentant une particularité définie au préalable dans un contexte particulier et singulier. La note obtenue compte pour 1/3 de la note du module.</p> <p>Unité 2. Facilitation et dynamique de groupe (2 ECTS) Exercice au fil du module avec une présentation en groupe lors du dernier cours avec une auto analyse écrite (1500 mots maximum) du processus de dynamique de groupe vécu lors des exercices et de la présentation. Analyse à rendre la semaine 27. La note obtenue compte pour 1/3 de la note du module.</p> <p>Unité 3. Education du patient (2 ECTS) Présentation orale en groupe de la démarche éducative ou de conseil réalisée au fil du cours. La note obtenue compte pour 1/3 de la note du module.</p>		
7	Modalités de remédiation *	7a	Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
	<input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)
	Autres modalités de remédiation		
	<p>L'échec de l'unité 1 ou 3 entraîne une remédiation sous la forme d'un dossier écrit dont le sujet est déterminé par le professeur de l'unité enseignée et est rendu à la semaine 37. L'échec de l'unité 2 entraîne une remédiation sous forme d'un examen oral avec tirage au sort de la question.</p>		
8	Remarques		
	<p>En première session, toute note inférieure à E au module (4.0) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point). Le cas échéant, la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1re session. En remédiation, toute note inférieure à 4.0 entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4.0 en première session entraîne un F, l'échec du module répété, et l'arrêt de la formation.</p>		

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie

1	Intitulé du module	Habiletés sociales et éducatives	2013-2014
9	Bibliographie		
	Bourgeois, E. (2006). <i>Apprendre et faire apprendre</i> (1re éd.). Paris: Presses universitaires de France.		
	Ivernois, J.-F. , Gagnayre, R. (2011). <i>Apprendre à éduquer le patient : Approche pédagogique</i> (4e édition.). Maloigne.		
	Golay, A., Lagger, G., & Giordan, A. (2010). <i>Comment motiver le patient à changer ?</i> Maloigne.		
	Miller, W-R., Rollnick, S. (2002). <i>Motivational Interviewing : Preparing People For Change</i> . Guilford Press. (2e édition)		
	Miller, W-R., Rollnick, S., Butler, C. (2007). <i>Motivational Interviewing in Health Care: Helping Patients Change Behavior</i> . Guilford Press		
	Rollnick, S., Mason, P., & Butler, C. (1999). <i>Health behavior change: a guide for practitioners</i> . Edinburgh; New York: Churchill Livingstone.		
10	Enseignants		
	Dambach Corsten Francine		
	Froger Otilia		
	Monin Michelle		
	Scherrer-Burri Florence		
	Vacataire3		
	Nom du responsable de module *		
	Michelle MONIN		
	Descriptif validé le *	Descriptif validé par *	
	30.01.2014	Sylvie MEYER	

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie

1 Intitulé du module		Intégration 1		2013-2014
Code S.ER.SO.1271.F.13	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
2 Organisation				
Crédits ECTS * 4 ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français			
3 Prérequis				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
Autres prérequis				
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *				
<p>Ab2 Développer avec l'usager un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités. Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société</p> <p>Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.</p> <p>Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'usager et aménager l'environnement.</p> <p>Bb1 Etablir une relation thérapeutique centrée sur le client et s'engager avec respect dans des échanges productifs.</p> <p>Bb3 Communiquer efficacement - oralement, par écrit ou électroniquement - des informations relatives aux usagers, à ceux-ci, à leurs proches, à l'équipe, aux supérieurs et aux répondants des coûts.</p> <p>Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.</p> <p>Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usager-ère-s et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.</p>				
Buts				
<p>Mener une démarche d'intervention simulée de la prescription à l'évaluation des résultats. Documenter une intervention et communiquer à son sujet. Mobiliser dans une intervention les contenus des divers modules suivis et les mettre en relation. Réfléchir à sa propre manière d'agir en tant que thérapeute.</p>				
5 Contenu et formes d'enseignement *				
Unité 1. Titre analyse de situations				
<p>Les caractéristiques contextuelles du client et de l'intervention. La condition de santé du client. Les informations nécessaires avant d'entrer en contact avec une personne. Les autres prestations. Le premier contact et l'établissement de la relation. Les modèles et cadres de référence pertinents à la situation. Le contenu, les moyens, la procédure d'évaluation. L'analyse des résultats de l'évaluation et la problématisation. Le rapport d'évaluation. Le plan d'intervention et la négociation des objectifs. L'organisation temporelle de l'intervention et les moyens utilisables. La relation et son développement au fil de l'intervention. La mise en œuvre de l'intervention dans les séances. La progression de l'intervention et la mesure des progrès du client. Les divers rôles professionnels assumés par l'ergothérapeute. La mesure et l'évaluation des résultats à la fin de l'intervention. La clôture de l'intervention et sa gestion administrative.</p>				
Modalités pédagogiques générales				
<p>Par groupe de trois supervisé-e-s par un-e ergothérapeute et un-e enseignant-e de l'école, les étudiant-e-s répondent par écrit à des questions concernant deux vignettes cliniques. Les questions et les réponses sont communiquées via cyberlearn. Au cours du semestre et dans les semaines d'examen, des séminaires et des évaluations permettent aux étudiant-e-s de progresser dans une intervention simulée et aux enseignant-e-s d'évaluer les réponses apportées par les étudiant-e-s.</p>				
Présence obligatoire				

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie

1 **Intitulé du module** **Intégration 1** **2013-2014**

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

Buts de l'évaluation

Vérifier la capacité des étudiant-e-s à :

Mener une démarche d'intervention simulée de la prescription à l'évaluation des résultats.

Documenter une intervention et communiquer à son sujet.

Mobiliser dans une intervention les contenus des divers modules suivis et à les mettre en relation.

Réfléchir à sa propre manière d'agir en tant que thérapeute.

Forme

Evaluation au fil du cours. En cas de plagiat de la réponse d'un autre groupe ou de celle des enseignant-e-s, le groupe obtient un zéro pour le document rendu.

Les réponses non fournies sont notées 0; les réponses rendues au delà du délai sont notées 1.

Les étudiant-e-s d'un groupe obtiennent toutes et tous la même note pour autant qu'ils ou elles soient présent-e-s au séminaire. Toute absence au séminaire enlève 2 points à la note du séminaire peu importe la raison.

Quelle qu'en soit la raison, l'absence de l'étudiant-e à 3 séminaires ou plus entraîne l'échec du module pour cet-te étudiant-e.

7 **Modalités de remédiation ***

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

La remédiation est effectuée sous forme d'un dossier individuel ou commun si le groupe est en échec. Le dossier, d'une dizaine de page, développe une ou plusieurs questions du module selon l'indication de l'enseignant-e.

8 **Remarques**

La réussite du module est un prérequis pour le stage du semestre 3. Son échec, après remédiation, nécessite sa répétition l'année académique suivante.

9 **Bibliographie**

10 **Enseignants**

Nom du responsable de module *

Sylvie MEYER

Descriptif validé le *

10.09.2013

Descriptif validé par *

Sylvie MEYER